

## **Conseil de Quartier Ouest des Pentes**

### **Compte rendu de la réunion du 7 décembre 2023 (V3)**

Lieu : Ancien Collège TRUFFAUT

Horaire : de 19 h à 20 h 30

#### **1. Présentation des présents**

Etaient présents :

Françoise ECHERNIER, Christine RAMEL, Anne-Marie NEULAT, Marcelle CROUZET, Guillaume DELEDALLE (bureau) , Anne VILLIEN, Édouard HOFFMANN (bureau) , Isabelle DUBOSC (bureau), Pierre BRENDERS (bureau).

Élue présente : Mathilde CORTINOVIS, première adjointe

Cabinet Mairie : Clara GRAU

Le Conseil de Quartier utilise pour la première fois la salle située dans l'ancien Collège TRUFFAUT. La salle est agréable. A voir la question du vidéoprojecteur. Jusqu'à résolution nous n'utiliserons pas ce moyen.

#### **2. Mise à jour des commissions**

Présentation Pierre BRENDERS

Jusqu'à neuf commissions étaient en place : Culture, Végétalisation, Jardin des Chartreux, Boulevard de la Croix Rousse, Martinière-Rambaud, Salle Rameau, Propreté, Sécurité, Bruit.

Tous les participants à ces commissions ont été interrogés par mail pour savoir s'ils souhaitent poursuivre leur action.

##### **Bilan :**

Suivant les réponses apportées dans le temps imparti, sauf erreur ou omission, sachant qu'à tout moment il est possible de s'inscrire (ou de se désinscrire) dans une commission, les compositions sont les suivantes :

**Culture** : Isabelle DUBOSC, Christine LEPRINCE, Pierre BRENDERS

**Végétalisation** : Maurice MAILLET, Annick GOTTLAND, Édouard HOFFMANN

**Jardin des Chartreux** : Stéphanie DUQULAS, Didier LABBE

**Boulevard de la Croix Rousse** : Didier LABBE, Annick GOTTLAND

**Martinière – place Rambaud** : Hélène FANTINUTTI, Guillaume DELEDALLE, Pierre BRENDERS

**Salle Rameau** : Christine LEPRINCE, Christine RAMEL, Hélène FANTINUTTI

**Propreté** : Anne-Marie NEULAT, Pierre BRENDERS

**Sécurité** : Didier LABBE, Guillaume DELEDALLE, Pierre BRENDERS

**Bruit – Règlement des terrasses** : Christine LEPRINCE, Hélène FANTINUTTI, Pierre BRENDERS

**Tags - Edouard** HOFFMANN, Françoise ECHERNIER, Pierre BRENDERS

Chaque commission s'organise comme elle l'entend et rend compte de son action.

Ce serait bien que chaque commission communique dans un prochain Conseil de Quartier son plan d'action pour cet exercice.

### 3. Concertation Martinière-Rambaud

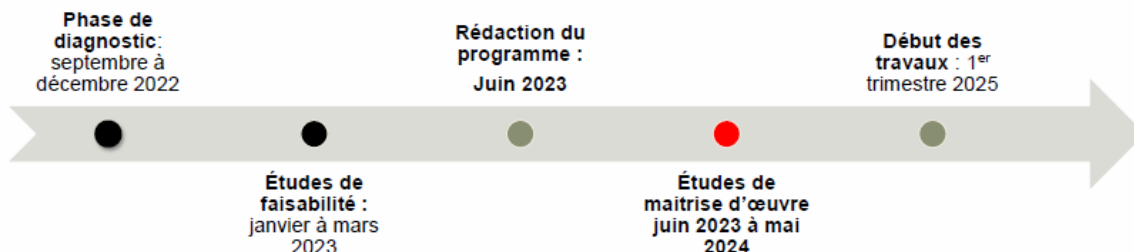
Présentation Pierre BRENDERS

Le 7 novembre 2023 a eu lieu la restitution de l'avant-projet (voir pièce jointe) lors d'une réunion de concertation.

Les différentes étapes et le calendrier de cette opération sont les suivants :

▪ **Précédentes étapes :**

- **Juin à octobre 2022** : phase de CONCERTATION PREALABLE Presqu'île à vivre
- **19 janvier 2023** : partage des éléments de DIAGNOSTIC
- **25 avril 2023** : présentation des SCENARIOS
- **7 novembre 2023** : présentation de l'AVANT - PROJET



Prochaine réunion juin 2024.

Les remarques et suggestions peuvent être transmises via le site de la métropole <https://jeparticipe.grandlyon.com/project/imaginons-la-presquile-de->

[demain](#), ou en écrivant par courriel à l'attention de [jean-christian.morin@mairie-lyon.fr](mailto:jean-christian.morin@mairie-lyon.fr)

### **Échanges :**

Pour ce qui concerne le Conseil de Quartier, qui a émis des propositions sous la forme d'un document écrit joint en annexe au compte rendu de la séance du Conseil de Quartier du 3 novembre 2022, ces propositions ont été dans leur grande majorité retenues par la Métropole dans son projet final. La concertation a été de grande qualité et la Mairie d'arrondissement a contribué largement à ce que les habitants soient entendus.

### **Deux propositions n'ont pas été retenues :**

- Le retournement du sens de circulation de la rue de la Martinière dans le sens quai Saint Vincent – Place de la Paix. Ce renversement de l'artère vitale au quartier aurait permis une circulation plus autarcique pour ce quartier. C'est le SYTRAL qui s'y serait opposé, ne souhaitant pas voir une circulation automobile dans la portion de la rue Lanterne, entre la rue de la Martinière et la rue d'Algérie.  
A noter cependant, et avec regrets, que cette portion de rue est extrêmement large et aurait pu contenir une voie de bus individualisée, comme elle l'est sur la rue d'Algérie, ce qui n'aurait pas gêné le passage des bus.
- Il avait été proposé que le stationnement restant dans la rue soit limité automatiquement à 20 minutes. Cette proposition n'a pas été retenue, ce qui handicape les habitants et les commerçants de ce secteur.

Rappel : Les remarques et suggestions peuvent être transmises via le site de la métropole <https://jeparticipe.grandlyon.com/project/imaginons-la-presquile-de-demain>, ou en écrivant par courriel à l'attention de [jean-christian.morin@mairie-lyon.fr](mailto:jean-christian.morin@mairie-lyon.fr)

## **4. Le projet de l'ancienne école des Beaux Arts**

Présentation Edouard HOFFMANN

Le projet que j'avais soutenu et développé était un grand musée de la transition écologique et de la résilience

Cela me semblait plus que pertinent puisque le lieu a été choisi par la mairie centrale avec ce thème imposé.

Or, il manque cruellement de musées à Lyon, ce qui permet également de retenir des touristes et générer une véritable économie.

L'idée était donc un musée gratuit et tourné vers les écoles afin de comprendre comment Lyon s'est construite à travers les âges avec les matériaux de proximité acheminés par le Rhône et la Saône, qui était de véritables autoroutes.

De plus, c'est tout ce patrimoine exceptionnel, salué par l'Unesco qu'il nous reste et qui témoigne justement de la résilience par la qualité du bâti.

Ce projet a été le plus plébiscité sur la plate-forme Oyé-citoyen et n'a pas eu le moindre retour de la part des élus.

Quelles seront réellement les surfaces disponibles au public et pour quelles utilisations ?

Quelles sont les contraintes et le cahier des charges imposés au porteur du projet qui potentiellement pourrait être intéressé ?

On nous a parlé d'espaces de coworking autour de la transition écologique, on imagine bien que l'opérateur voudra rentabiliser au maximum les surfaces : qu'est-ce qui sera donc vraiment ouvert au public, pour quels intérêts, pour quels objectifs, pour quelles ambitions ?

Ne faut-il pas d'ores et déjà voir un projet plus ambitieux en intégrant l'amphithéâtre des Trois Gaules, berceau de Lyon, et l'ancien jardin des plantes, rare poumon vert de l'arrondissement, qui a perdu toute sa splendeur ?

### **Échanges :**

Question abordée. Pas de réponse. Sera repris ultérieurement.

## **5. Point sur les lignes S6 et S12**

Présentation Pierre BRENDERS

Les lignes S6 et S12 structurent les transports publics dans les pentes.

Si une proposition de plan global Bus-Métro-Tramway a été faite, ces deux lignes sont à la réflexion. Il serait bon que les habitants de notre arrondissement fassent des propositions pour améliorer ce service (trajets, arrêts, périodicité...)

### **Documents joints en annexe 1**

#### **Echanges :**

- Le principe d'une desserte Ouest (S6) et Est (S12) est appréciable.
- Avec le nouveau plan bus presque, où se situera le départ de Hôtel de Ville pour ces deux lignes ?
- La fréquence actuelle est irrégulière pour ces deux lignes. **À partir du 8 janvier 2024**, Keolis, l'exploitant du réseau de transports lyonnais va remanier l'ensemble des horaires de lignes de bus afin de retrouver une « cohérence » entre ce qui est indiqué et les horaires réels de passage. Il faut donc attendre cette modification et les résultats de sa mise en œuvre.
- Ces deux lignes buttent sur la séparation des deux arrondissements à la frontière du boulevard de la Croix Rousse. Le Conseil de Quartier suggère que cette limite artificielle pour les déplacements soit dépassée, pour mieux unir Lyon 1<sup>er</sup> et Lyon 4<sup>ème</sup> (liens sans changements entre Hôtel de Ville et Hôpital Croix Rousse et/ou Cimetière Croix Rousse).

- Une enquête du SYTRAL auprès des usagers est incontournable. Le Conseil de Quartier souhaite prendre contact avec le SYTRAL à ce sujet pour aussi avoir une information sur le plan puisqu'il est car l'information à ce sujet est brouillée.

Il reste ainsi plus de questions que de réponses.

La question des lignes S6 et S12 demande un suivi et sera donc reprise ultérieurement.

## 6. Création d'une statue de A.BURDEAU

Présentation Edouard Hoffmann

**A.BURDEAU** a été l'un des grands personnages Lyonnais.

Né d'un milieu modeste à La Croix-Rousse, orphelin, il sera par deux fois sera ministre de la République.

Sa statue a été fondue par le régime de Vichy, sous l'occupation nazie, car le personnage était jugé trop à gauche. Ses funérailles ont été nationales.

Défenseur de la laïcité, il est l'auteur de L'instruction morale à l'École (1884) et du Manuel d'Éducation morale (1893) démontrant que la morale n'est pas obligatoirement liée à la religion. D'après lui, le citoyen peut, sans aucune référence à une divinité ou à une croyance, être un homme d'une totale probité.

« J'avais proposé lors du précédent budget participatif, un partenariat avec l'école des Beaux-Arts de Lyon pour créer à nouveau une statue à placer dans le monument vide, avec un budget gratuit ou simplement le financement de la matière première, qu'il s'agisse de la pierre, de métal, de matériaux composites, ou même encore de résine. »

La ville a estimé un budget de 60 000 € ce qui est évidemment contraire à l'idée de départ puisque cela serait comme un concours et un partenariat au sein même de l'école de Beaux-Arts.

« **Je souhaite que ce projet soit financé dans le cadre APICQ** en demandant peut être aussi au conseil Haut des Pentes de s'unir à nous pour ce projet. » (5 000 euros de financement permettraient d'assurer la matière première, le transport et l'installation, la "fabrication" se faisant pas les étudiant des Beaux-Arts).

### Echanges :

La mairie renvoie simplement au projet APICQ avec une date limite de dépôt du dossier au 2 février dernier jour. Mr HOFFMANN se charge du dossier APICQ.

## 7. Questions diverses

Plusieurs questions ont été posées.

Elles sont explicitées en séance.

- 7.1. Où en sont les plaintes déposées par la mairie, notamment contre les tagueurs DRAWZ et OSH ? Est-il possible d'avoir un suivi ?

Pas de réponse concrète.

Le bureau indique que "DRAWZ" le tagueur fou" comme la presse l'avait surnommé, qui était connu du quartier et habitait rue du Sergent BLANDAN dans une résidence "Habitat et Humanisme" a été retrouvé mort il y a quelques semaines dans une cour d'immeuble de l'arrondissement, laissant derrière lui des dégradations par tags très importantes aux propriétaires d'immeuble et au patrimoine.

La question du suivi socio-judiciaire par les services compétents est posée.

Concernant "OSH", Mathilde CORTINOVIS indique qu'il faut des preuves de tags sur des bâtiments municipaux pour que la Mairie porte plainte.

Pourtant, un signalement de ce type a été transmis à la mairie à plusieurs reprises il y a deux ans environ. Aucune plainte n'aurait été déposée.

Comme indiqué dans les conclusions de la table ronde sur les tags en date du 6 juillet 2023, il y a urgence à mettre au clair les procédures privées et publiques permettant de poursuivre les auteurs de dégradations. La question reste ouverte.

- 7.2. Faut-il mettre à l'honneur Annie & Régis NEYRET à qui Lyon doit tant et dont une statue vient d'être installée quai de SAÔNE ( <http://lyon-rvl.com/13176-annie-et-regis-neyret.html> )

(Trouver des subventions pour un film documentaire dédié à ce couple remarquable et à son œuvre pour la sauvegarde et la préservation de notre patrimoine)

La mairie renvoie à un projet APICQ.

- 7.3. Une question est posée par le Collectif Salle RAMEAU concernant la réfection de la Salle RAMEAU.

Réponse : le chantier avance moins vite que prévu. Une visite de chantier à eu lieu à l'initiative de la commission Salle RAMEAU. C'est un beau projet dont la première partie qui consistait à dégager les lieux est terminée. La phase de reconstruction intérieure va pouvoir commencer.

A la demande du Collectif Salle RAMEAU, la commission Salle RAMEAU du Conseil de Quartier prendra contact avec ce Collectif pour établir des liens plus étroits.

Nombre de questions n'ayant pas obtenu de réponses, le Conseil de Quartier de Février leur sera consacré.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 50.